

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à divers groupements et associations à caractère sportif pour l'année 2018

P.J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

La Ville de Nouméa, dans le cadre de sa politique sportive au profit de tous, a la volonté de soutenir les initiatives des associations et, est favorable au développement d'un partenariat avec tous les acteurs sportifs notamment pour favoriser l'intégration sociale des jeunes.

Elle dédie chaque année un budget de subvention sportive qui, pour l'année 2018, s'élève à 18,8 millions de francs CFP dont 6 millions de francs CFP pour l'opération club omnisports.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les subventions sollicitées par différents groupements et associations dont les activités participent activement à la vie de la cité, et que la Commune estime opportun de soutenir financièrement.

En effet, celles-ci respectent les critères d'attribution d'une aide financière définis par la Ville et rentrent dans le champ de ses compétences, à savoir le soutien aux manifestations sportives locales, régionales ou internationales se déroulant sur la commune ainsi que l'aide au fonctionnement des associations sportives au bénéfice de l'accueil des publics scolaires du 1^{er} degré.

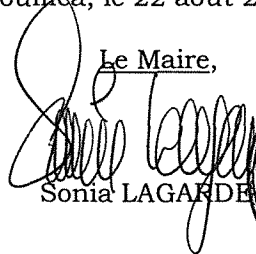
La liste de ces subventions est détaillée dans le tableau ci-annexé.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de ces subventions aux associations et groupements correspondants.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 22 août 2018

Le Maire,

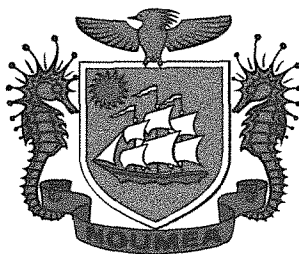

Sonia LAGARDE



DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SPORTIF RETENUES

Budget prévisionnel 2018	:	18.800.000 F
Lot 0	:	1.000.000 F
Lot 1	:	3.000.000 F
Lot 2	:	2.910.000 F
Lot 3	:	4.034.000 F
Disponible budget Sports	:	1.856.000 F
Proposition d'attribution	:	400.000 F
Réservés dans le cadre de l'opération Clubs	:	6.000.000 F
Omnisports	:	
Disponible après proposition	:	1.456.000 F

LIBELLÉ	ANNEE DE CREATION	OBJET	MONTANT TOTAL DU PROJET 2018	MONTANT PERCU EN 2017	MONTANT SOLLICITÉ	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
LIGUE DE RUGBY DE NOUVELLE-CALEDONIE Président Marc BARRÉ	1964	Aide financière pour l'organisation du tournoi de rugby à 7 les 20 et 21 juillet 2018 au Stade Numa DALY.	9 000 000 F	150 000 F	400 000 F	P.Sud : 300 000 F P.Nord : 300 000 F P.Iles : 300 000 F Gouv NC : 800 000 F	Avis favorable, manifestation sportive régionale se déroulant sur la commune.	200 000 F
TENNIS CLUB RECEIVING Président Igor LEBOVIC	1981	Aide financière pour l'organisation des 9 tournois de la saison 2018 dont 1 tournoi international.	1 795 000 F	300 000 F	200 000 F	P.Sud : 200 000 F CNDS : 260 000 F	Avis favorable, manifestations sportives se déroulant sur la commune de Nouméa.	200 000 F
PÉTANQUE CLUB ÎLES, NÉNGONÉ, DREHU, IAH (NDI) Président Manoj WAHNAWE	2017	Aide financière pour la prise en charge des licences des joueurs du club lors des 8 tournois organisés en 2018.	800 000 F	0	300 000 F	-	Avis défavorable, la Ville de Nouméa n'accorde pas d'aide dans le cadre du fonctionnement des associations. Il s'agit d'une compétence de la Province et du Gouvernement.	0 F
TOTAUX			11 595 000 F	450 000 F	900 000 F	-		400 000 F



VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 11 septembre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 05.09.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Janine BAJON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
DATE D'AFFICHAGE 05.09.2018	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Angélo PITO
	M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Dina REY
	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Mathieu OUANEMA		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Daniel LEROUX	M.	Patrick SENS
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	:	29	M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
			Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
Nombre de votants (14 procurations)	:	43	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Gaël YANNO
			Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
			Mme	Sabine KAGY	Mme	Sonia BACKES
			M.	Christophe OBLED	M.	Philippe BLAISE
			M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Charles ERIC
			M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
			Mme	Laurène CASSAGNE		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/700
attribuant des subventions à divers groupements et associations
à caractère sportif pour l'année 2018

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **11 SEP. 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/615 du 31 juillet 2018 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/178 du 22 août 2018,

La Commission de la Jeunesse et des Sports entendue en séance du 29 août 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 400.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux groupements et associations sportives suivants :

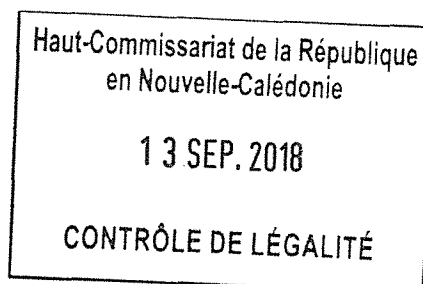
FONCTION 4 – SPORT ET JEUNESSE

LIGUE DE RUGBY DE NOUVELLE-CALEDONIE	200.000 F/CFP
Aide financière pour l'organisation du tournoi de rugby à 7 les 20 et 21 juillet 2018 au Stade Numa DALY.	

TENNIS CLUB RECEIVING	200.000 F/CFP
Aide financière pour l'organisation de 9 tournois de la saison 2018 dont 1 tournoi international.	

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.



ARTICLE 3 /

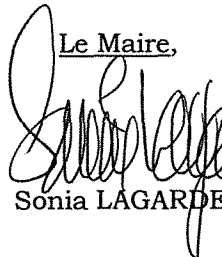
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 11 SEP. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 12 SEP. 2018

Le Maire,


Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.V.C.E.S. (S.M.S.)	-	1
AFFICHAGE	-	1

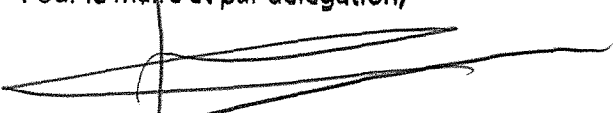


Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 13 SEP. 2018
au Commissaire Délégué

~~et notifié le~~
et / ~~ou~~ publié le 13 SEP. 2018
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances